



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 29/01/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION
MANIFESTATION DES AGRICULTEURS
MAINTIEN DE PRINCIPAUX POINTS DE BLOCAGE
NOUVEAU PLAN TEMPORAIRE DE CIRCULATION

AUTOROUTE ET LACRA:

Les blocages de l'autoroute A7 tenus par les agriculteurs sont toujours en cours au niveau de Saint-Rambert-d'Albon (au nord Drôme) et de Loriol. Les dépôts de déchets constatés sur plus d'un kilomètre dans le secteur de Loriol impacteront le délai de réouverture de l'autoroute le moment venu. Cette autoroute est d'ordinaire très fréquentée: environ 4000 véhicules par heure en temps normal dans les deux sens de circulation. Un tel flux est difficilement absorbable par le réseau secondaire qui est impacté lui aussi par des barrages filtrants mis en place par les manifestants. Le point de blocage de la LACRA est toujours en place au niveau de la sortie 6 / Romans Ouest-Bourg de péage. La circulation dans la ville de Bourg de péage est d'ailleurs difficile et l'accès à l'A49 en direction de Grenoble demeure compliqué. Depuis Valence, il faut emprunter la sortie 5 Alixan et reprendre l'A49 à la Baume d'Hostun.

Contournement de Valence:

Nouvelle déviation sur la LACRA, en direction du sud: En provenance de la N7 ou de l'A49, les poids-lourds circulant sur la LACRA doivent quitter la voie rapide à la sortie 32 Valence Lautagne/Centre hospitalier. Ils pourront ensuite se diriger sur la D261 puis continuer à circuler sur la RD11 en direction de Crest sur RD 538 jusqu'au Vaucluse.

Point sur la nationale 7 :

Cet axe N7 reçoit un flot continu de poids lourds qui n'ont plus accès à l'autoroute depuis mercredi dernier. La circulation est toujours très dense dans le secteur de Tain l'Hermitage et SaintVallier et au sud de Valence, à Livron et Loriol. A proximité de Montélimar, trois ronds-points sont occupés: - Le rond-point «Gournier» à Montélimar -Le rond-point de Montélimar Sud (près de la sortie 18). -Le rond-point «des éoliennes» de Donzère

Nouvelles déviations sur le sillon rhodanien:

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme

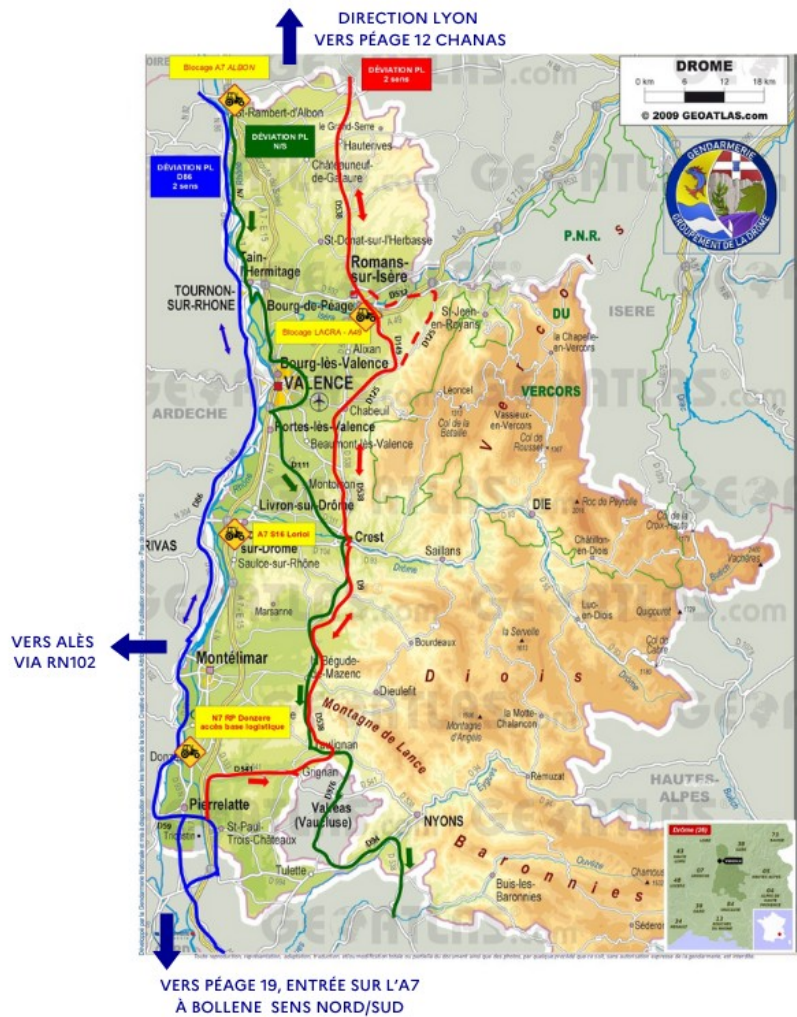


@Prefet26

MANIFESTATIONS

Circulation en Drôme

via les déviations



Dans le sens Nord-Sud:

En sortant de l'autoroute à Chanas, les véhicules peuvent descendre par la RD1082 en direction du pont de Serrières. Depuis Serrières, les véhicules empruntent la RD86 en direction du Pouzin/Viviers en rejoignent Alès par la D107 et la N102. -Depuis Beaupaire (en Isère), le flux de circulation passe par la D538 via Hauterives puis Romans, Chabeuil et enfin Crest. -Depuis Crest, le flux passe par la RD 538 via la Bégude de Mazenc. La circulation se fait ensuite sur la D9 en direction de Valréas, Visan, Suze la Rousse et enfin Bollène. Attention: Les poids-lourds ne peuvent pas passer par Tulette en raison de travaux (contournement prévu via Pierrelatte par la D86 en direction de l'Ardèche) - Dans le Vaucluse: l'autoroute A7 est ouverte à Bollène en direction du sud

Dans le sens Sud-Nord:

A la sortie de l'autoroute à Bollène, à partir du carrefour D59/N7 au sud de Pierrelatte, le flux de circulation est dirigé comme suit: -A l'ouest, vers Bourg-Saint-Andéol pour rejoindre la RN86 en direction de Viviers et remonter jusqu'à Serrières pour reprendre l'autoroute à Chanas. -A l'est vers Saint-Paul Trois-Châteaux, pour rejoindre la D458 en direction de la Garde Adhemar puis passer par la D541 direction Grignan et récupérer la D9 en direction de Crest. Compte tenu de la situation, le préfet de la Drôme invite les Drômois à faire preuve de patience notamment aux heures de pointes et de différer tout déplacement non essentiel. Les employeurs sont vivement encouragés à recourir au télétravail. Si vous devez malgré tout prendre la route, renseignez vous avant de vous engager dans un axe routier : → Suivi des informations sur 107,7, France bleu Drôme Ardèche et les réseaux sociaux de la préfecture régulièrement actualisés.